



**La Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des
Milieux Aquatiques de la Loire (FDAAPPMA42) RECRUTE :**

Agent technique (H/F)

Appui aux pêches électriques d'inventaires

CDD Juin et Juillet 2026

Du lundi 01 juin au vendredi 31 juillet 2026

➤ **Lieu de prise de fonction :**

Siège de la FDAAPPMA42 – Maison Départementale de la Pêche et de la Nature (MDPN), 50 route de Chavagneux, l'étang David 42 170 SAINT JUST SAINT RAMBERT.

➤ **Présentation de la Structure :**

La FDAAPPMA42 est une association Loi 1901, disposant d'un agrément au titre de la protection de l'environnement. Elle travaille dans le cadre d'une structuration importante avec au niveau national la Fédération Nationale pour la Pêche en France (FNPF) et au niveau régional l'Association Régionale de Pêche Auvergne Rhône-Alpes (ARPARA).

A l'échelon départemental, elle regroupe et fédère 32 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) et 1 Association Départementale Agréée de Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets (ADAPAEF).

Le département de la Loire comptabilise environ 17 000 pêcheurs, adhérents de ces associations.

La FDAAPPMA42 intervient dans le domaine ;

- de la protection des milieux aquatiques départementaux ;
- du développement de la pêche de loisir.

Elle est administrée par un Conseil d'Administration composé de 15 membres bénévoles.

Elle emploie actuellement 8 salariés permanents dont : 1 directeur, 2 personnes au sein du service technique, 2 personnes au sein du service administratif et financier, 3 personnes au sein du service développement.

La FDAAPPMA42 souhaite, en raison d'un surcroît temporaire d'activité (inventaires liés à la mise à jour de 4 Plans de Gestion Piscicole d'AAPPMA, suivis piscicole de la crue d'octobre 2024 sur le massif du Pilat, pêches électriques de sauvetages liées à cette crue, étude de suivi particulière avec Saint Etienne Métropole...), recruter une personne en CDD durant une période de 2 mois non renouvelable.

Les missions principales correspondront donc à un appui aux pêches électriques d'inventaire menées par le service technique (activité de terrain, capture des espèces, tri, biométrie, etc....

➤ **Formation initiale :**

- Pas de formation initiale requise si ce n'est la connaissance des espèces de poissons de rivière.

➤ **Compétences / Savoir-être :**

- Avoir 18 ans révolus ;
- Aptitude au travail en rivière ;
- Bonne condition physique ;
- Goût prononcé pour le travail et l'esprit d'équipe ;
- Goût pour la nature et pratique ou intérêt pour la pêche apprécié ;
- Titulaire du permis B (obligatoire).

➤ **Conditions de travail :**

- Niveau II, échelon 1 de la Convention Collective Nationale des structures associatives de la Pêche de Loisir et de protection du milieu aquatique ;
- Rattaché (e) au service technique, sous la hiérarchie du responsable du service technique de la FDAAPPMA42 ;
- Type de contrat : Contrat à Durée Déterminée de 2 mois ;
- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires, travail en jours ouvrables ;
- Déplacements sur le département de la Loire (véhicule de service).
- Rémunération : 1887 € bruts mensuels en lien avec la CC des structures associatives de la pêche de loisir.

Pour postuler :

Dès publication de cette offre vous pouvez postuler

- ➔ Adresser CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de la Fédération de Pêche de la Loire, 50 route de Chavagneux, 42170 ST JUST ST RAMBERT,
- ➔ **De préférence par mail** : flppma@federationpeche42.fr
- ➔ Avec copie à : pierre.gres@federationpeche42.fr

Renseignements : tél fixe : 04 77 02 20 00 ou portable 07 78 41 74 42 (responsable service technique)

Date de Clôture des candidatures

Jeudi 30 avril 2026 à 12h00